

CDEN du 15 avril 2014
Déclaration préalable d'Olivier Magagnini au nom de la FSU 70

Monsieur le Préfet

Avant de faire notre déclaration préalable, nous tenons à faire, au nom de la FSU, quelques remarques sur la forme concernant cette instance.

- Le Conseil Départemental de l'Education Nationale de Haute Saône n'a pas été réuni pour faire le bilan de la rentrée 2013. Certes une réunion du CDEN a bien eu lieu le 17 septembre, seulement quelques jours après la rentrée, dans une volonté affichée de "modernité". Conséquences : l'analyse ne pouvait porter que sur l'effectif global du nombre d'élèves du département, et encore, avec des incertitudes, à tel point que même le taux d'encadrement (P/E) n'était pas fiable ! Depuis, courant janvier, les documents complets, permettant une analyse fine des conditions de scolarisation nous sont parvenus mais le CDEN n'a pas eu l'occasion d'en débattre. C'est pour le moins un manque de démocratie et très clairement une erreur de méthode. Comment préparer une rentrée sans s'appuyer sur le bilan détaillé de la rentrée précédente.

- Second point concernant la forme : la carte scolaire a débuté officiellement le 1er avril. Nous sommes aujourd'hui le 15 avril et dans quelques heures, tout sera bouclé. Les maires, les élus, les représentants des personnels n'ont été informés des propositions par l'inspecteur d'académie qu'à cette même date du 1er avril. La FSU tient à rappeler que la carte scolaire et la réunion des différentes instances est un exercice démocratique. Le temps consacré à l'écoute des parties intéressées, les nécessaires allers et retours sont indispensables à la bonne préparation de la rentrée et ce, dans l'intérêt des élèves et de l'école publique.

Précipitation, urgence, rappelons pour information que la réunion du Groupe de Travail Ecole a commencé le 1er avril à 14 heures pour se terminer à 21 heures !

Bâcler le déroulement de la carte scolaire en une dizaine de jours permet certainement de garantir une apparente paix sociale en limitant la légitime colère des parents et des élus, mais cela aura forcément des conséquences négatives sur le travail réalisé et donc sur les conditions de scolarisation des élèves en 2014/2015.

- D'un point de vue technique, les inspecteurs de circonscriptions ne sont plus présents lors des réunions : CDEN, CTSD... C'est sans doute encore une forme de modernité que de ne pas inviter les responsables qui gèrent les situations sur le terrain et qui sont en mesure d'apporter les éclairages techniques. A moins qu'il ne s'agisse encore d'éviter au maximum le débat démocratique en se privant de leur expertise ?

Concernant le fond, nous sommes aujourd'hui réunis pour la préparation de la troisième rentrée scolaire sous le signe de ce que le discours ministériel appelle "la refondation de l'école". Trois rentrées... Il est temps désormais de faire le point sur la réalité de cette "refondation" dans notre département, de voir comment elle s'est concrétisée et se concrétisera pour les élèves et pour les enseignants en Haute-Saône.

Tout d'abord, puisque c'est l'objet principal de notre réunion d'aujourd'hui, regardons l'évolution du nombre d'emplois. Rappelons que les années Sarkozy ont conduit à la suppression d'un nombre important de postes : diminution significative du nombre de remplaçants, recul formidable de la scolarisation des plus petits, dépeçage des réseaux d'aide aux élèves en difficulté, diminution drastique de la formation continue des maîtres, augmentation du nombre d'élèves par classe...

Le changement était promis. Mais, vu des écoles de Haute-Saône, il n'y a pas de rupture par rapport aux années précédentes.

La ruralité de notre département est toujours niée, nous sommes considérés comme appartenant à une académie "contrastée". Pour la troisième année successive, notre département se voit retirer des emplois dans le premier degré. Après 13 postes perdus l'an passé au titre de la démographie et de l'équité entre les départements de l'académie, la Haute Saône rendra cette année 16 postes supplémentaires.

Plus grave, la situation de notre département à la fin de la période Sarkozy, celle de l'étiage en termes de moyens, (rappelons que l'on disait à l'époque que l'éducation était tellement dégraissée qu'on attaquerait l'os). C'est cette situation qui devient la référence. Il n'est jamais question d'améliorer le taux d'encadrement, d'abonder les postes de remplaçants qui nous font pourtant défaut, de reconstituer les réseaux d'aide aux élèves en difficulté, de dégager des moyens pour la formation continue des maîtres. Tous les indicateurs restent dans le rouge. Le Taux d'encadrement (P/E) reste donc bloqué vers le bas, sans évolution positive, preuve que les écoliers de Haute-Saône sont toujours scolarisés dans les mêmes conditions, les plus dégradées !

La refondation, c'était aussi des priorités nationales : le "plus de maîtres que de classes", la scolarisation des plus jeunes, l'éducation prioritaire...

Promesses de campagne, effets d'annonce de Peillon... La FSU 70 ne peut que le constater : pour la troisième rentrée scolaire, les vagues de la refondation n'atteignent toujours pas la Haute-Saône.

Moins de postes pour le dispositif « plus de maîtres que de classes » !

5 postes (seulement !) fonctionnent cette année en Haute-Saône. Encore ont-ils été obtenus en fermant des postes par ailleurs. Ils ne seront que 3 à la rentrée 2014, sous prétexte de recentrage".

La priorité nationale « scolarisation des moins de trois ans » ne s'applique pas en Haute-Saône.

En refusant de les décompter dans les effectifs, l'inspecteur d'académie fera encore baisser le nombre d'élèves de deux ans scolarisés en Haute-Saône. Il ferme des classes de tout petits dans des écoles qui les scolarisaient depuis des décennies ! Au mieux, il promet la transformation d'une classe de tout petit en une demi-classe fonctionnant seulement le matin.

La priorité nationale pour l'« Éducation prioritaire » : Pas de moyen de plus en Haute Saône.

Nos élèves ne sont apparemment pas assez prioritaires. Aucune amélioration ne touchera les zones d'éducation prioritaire de Haute-Saône.

La lutte contre la difficulté scolaire n'obtient pas grand-chose. Après la saignée Sarkozy, il n'est proposé que la création d'un poste de psychologue scolaire. C'est insuffisant. Aucun maître spécialisé supplémentaire n'est créé en Rased.

Les postes de titulaires remplaçants encore mis à contribution : alors que des dizaines de classes sont régulièrement sans maître chaque jour, l'inspecteur d'académie prévoit de fermer encore 3 postes de remplaçants. Les difficultés seront encore plus grandes l'an prochain !

Concrètement, il ne restera de la refondation que la réforme des rythmes scolaires. Réforme rejetée par une majorité de parents et d'enseignants : 70 % d'élèves absents dans les écoles le 13 novembre et un mouvement massivement suivi dans les écoles déjà passées aux nouveaux rythmes, 80 % d'enseignants grévistes !

Réforme du temps scolaire qui s'est très vite transformée en réforme du périscolaire en raison des difficultés de mise en œuvre et du coût pour les collectivités. La FSU70 constate que partout, la réflexion est entièrement parasitée par les questions de locaux, de transports, de personnels d'animation. La question des apprentissages et des rythmes d'apprentissage est devenue secondaire alors que c'était là le fondement de la réforme.

Cette réforme ne permettra certainement pas d'améliorer les résultats des élèves. Elle ne répondra pas à la question cruciale qui nous concerne tous : comment favoriser la réussite scolaire de tous les élèves, comment éviter les décrochages ?

Pour la FSU70, la réforme des rythmes scolaires imposée en force restera un trompe l'œil destiné à masquer l'absence d'une véritable refondation et d'une véritable ambition pour l'école.